

Travailler en hauteur et sur des échafaudages

Objectif	<p>Connaître la réglementation relative au travail en hauteur</p> <p>Etre capable de transporter, d'installer et de démonter un échafaudage en toute sécurité</p> <p>Savoir effectuer toutes les démarches administratives.</p>
Prérequis	Aucun
Public	Chef d'entreprise artisanale, conjoint et salarié, porteur de projet, demandeur d'emploi
Programme	<p>Utilisation des échafaudages</p> <p>Réglementation du travail en hauteur</p> <p>Démarches administratives</p> <p>Signalétique</p> <p>Montage. Utilisation. Démontage,</p>
Méthodes mobilisées	<p>Formation collective en présentiel</p> <p>Alternance apport théorique et mise en situation par des travaux pratiques</p> <p>Méthodes interrogative et démonstrative</p>
Evaluation (modalités)	<p>Contrôle de connaissance, travaux et évaluations pratiques</p> <p>Certificat de réalisation</p>
Accessibilité aux personnes handicapées	<p>Formations accessibles aux personnes handicapées</p> <p>Contact référent handicap: r.steyskal@cma-gers.fr</p>
Durée, modalités d'accès	Inscription par téléphone ou par mail. Jusqu'à la veille de la formation
Durée	21 heures
Tarifs	570€ (<i>prise en charge possible totale ou partielle par le FAFCEA, OPCO, France Travail...</i>)
Dates et horaires	Consulter notre site Web pour le calendrier / 9h-17h
Lieu	CMA32 – 1 avenue de la République 32550 PAVIE
Modalités d'accueil	<p>Parking gratuit, restauration sur place</p> <p>Livret d'accueil consultable sur notre site Web - https://urlz.fr/pCLH</p>
Contact et inscription	<p>Danièle CAYET, conseillère formation</p> <p>05 62 61 22 53 – d.cayet@cma-gers.fr</p>